

- VILLE de VALOGNES -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 30 SEPTEMBRE 2013

L'AN DEUX MILLE TREIZE, le TRENTE du mois de SEPTEMBRE, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire.**

Etaient présents : M. Jacques COQUELIN, Maire,
MM. Christian LAMOTTE, Jacky MOUCHEL, Mmes Anne-Marie GOLSE, Patricia THOMAS, M. Sylvain CAILLOT, Mme Odile SANSON, Adjoint au Maire,
M. Pierre COURSIER, Conseiller Municipal Délégué,
MM. Lucien LECERF, Alain THOMAS, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Nicole HAMEL, Sylvie BÉCHET, MM. Damien FORTIN, Michel BEAUSSARON, Mme Anne-Marie MOUCHEL, MM. Rémi BESSELIÈVRE, Christian LE BRIS, Philippe LETENNEUR, Mme Ghyslaine LE LANCHON, MM. Didier GOUJON, Jean LENOBLE, Mme Ghislaine DENNEBOUY, M. Edouard ROULLAND, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : M. Jean-Marie LOSIO, Adjoint au Maire (pouvoir à M. Lucien LECERF), M. Gérard BRÉBANT, Conseiller Municipal Délégué (pouvoir à Mme Odile SANSON), Mme Lucie LUCAS, Conseillère Municipale (pouvoir à M. Jacques COQUELIN), M. Jean-Louis VALENTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Christian LAMOTTE).

Absente : Mme Christine GENTELET, Conseillère Municipale.

M. Edouard ROULLAND a été élu Secrétaire.

Date de convocation : 23/09/2013
Date d'affichage : 23/09/2013
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 24
Nbre de Conseillers votants : 28

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 30 septembre 2013 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Palmarès 2013 du concours communal des Maisons Fleuries.

Sur proposition du Jury communal des maisons fleuries, le Conseil Municipal par 27 voix pour et 1 abstention (M. GOUJON), à l'unanimité des suffrages exprimés, **ADOpte** le palmarès du concours 2013 des maisons fleuries, comportant les prix décernés par catégorie aux différents lauréats, en fonction des crédits alloués au budget primitif 2013.

La remise des prix aura lieu à l'Hôtel de Ville - Salon Marcel Audouard, le mardi 15 octobre à 18 heures.

2. Bilan de la rentrée scolaire - Rentrée 2013-2014.

Tableau des effectifs par établissement, affiché dans le hall de la Mairie

Après examen par sa Commission Enseignement - Education - Aide à la Réussite Scolaire réunie le 16 septembre, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **PREND ACTE** des éléments d'information concernant la rentrée scolaire 2013-2014 dans les différents établissements valognais en constatant l'évolution des effectifs par rapport à l'année précédente.

3. Temps d'Activité Périscolaire -

- **Avenant à la convention avec l'association « Lire et faire lire »**
- **Conventions avec les Associations « Les Concerts en Valognais » et « L'Payis d'Valoungnes ».**

La réforme des rythmes scolaires prévoit la mise en œuvre d'activités périscolaires en complément du service public de l'éducation, activités visant à favoriser l'égal accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Trois associations sont susceptibles d'intervenir :

- * « Lire et Faire Lire », qui intervient déjà en garderie et sur une seule école,
- * « Les Concerts en Valognais » dont la Présidente intervient déjà sur le temps scolaire,
- * « L'Payis de Valoungnes ».

Sur avis de sa Commission Enseignement – Education – Aide à la réussite scolaire, réunie le 16 septembre 2013, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DÉCIDE** la passation d'un avenant avec l'Association « Lire et Faire Lire » afin d'élargir ses interventions, et de conventions de partenariat avec les deux autres associations.

4. Utilisation de la carte SPOT 50 – renouvellement de la convention.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, réunie le 23 septembre 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** au renouvellement de la convention avec le Conseil Général de la Manche et la Société REV & SENS pour l'utilisation de la carte SPOT 50, pour l'année scolaire 2013-2014, permettant d'offrir des réductions sur les prestations sportives, culturelles et de loisirs aux jeunes âgés de 11 à 15 ans.

5. Repas des Aînés – passation d'un contrat pour une animation.

Sur avis de sa Commission Finances – Développement économique, industriel et commercial – Administration générale, réunie le 23 septembre 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la passation d'un contrat d'engagement avec l'orchestre Fab'nd Co pour une animation musette présentée au Repas des Aînés le dimanche 20 octobre 2013 – coût : 300 € (hors charges sociales).

6. Actions en faveur de la jeunesse

- **Opération « Ticket Temps Libre - vacances de la Toussaint 2013 » - passation d'une convention.**

Sur avis de sa Commission Jeunesse – Vie associative – Temps libre, réunie le 27 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation d'une convention avec l'école de cirque « Barba 'Sousa » pour l'organisation d'un stage d'initiation au cirque dans le cadre de l'opération « Ticket Temps Libre – vacances de la Toussaint 2013 » pour 10 enfants âgés de 6 à 9 ans et 14 jeunes âgés de 10 à 15 ans, qui se déroulera du 28 au 31 octobre dans la halle de sports – Coût total : 800 €.

- **Semaine du Jeu – passation d'un contrat.**

Dans le cadre de la semaine du jeu qui se déroulera du 18 au 23 novembre salle Léopold Delisle, une animation KAPLA – atelier de construction à grande échelle – est proposée aux Scolaires et au Public – Coût total : 5.382 € TTC.

Sur avis de sa Commission Jeunesse - Vie associative - Temps Libre, réunie le 27 août 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation d'un contrat avec le Centre KAPLA.

7. Terrain de rugby - Renouvellement de la convention avec la Commune de Teurthéville-Bocage.

Après examen par sa Commission Sport - Infrastructures sportives - Evènementiel, réunie le 25 septembre 2013, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** le renouvellement de la convention avec la Commune de Teurthéville-Bocage pour l'utilisation de son stade par le Rugby Club Valognais, durant la saison 2013-2014, moyennant une redevance mensuelle de 522 €, dans l'attente de la livraison du nouveau terrain sur le site du Bourgneuf.

8. Convention de servitudes avec ERDF pour l'extension basse-tension souterraine rue Jean Pontas-Duménil.

Dans le cadre de la construction des 47 logements adaptés sis rue Jean Pontas-Duménil, la Ville a sollicité auprès des Services d'ERDF l'extension des réseaux électriques existants, pour desservir cette nouvelle implantation. Afin d'autoriser le passage en terrain privé de ce nouveau réseau sur les parcelles ZC 124 et 132, il convient d'établir une convention de servitudes avec ERDF.

Sur avis de sa Commission Environnement - Cadre de vie - Urbanisme réunie le 17 septembre 2013, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **DONNE SON ACCORD** à la passation de ladite convention.

9. Dispositions relatives au Personnel Territorial.

Après examen par sa Commission Finances - Développement économique, industriel et commercial - Administration générale le 23 septembre 2013, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la modification du tableau des emplois communaux et le renouvellement de contrats de travail.

Valognes, le 1^{er} octobre 2013

LE MAIRE :

Jacques COQUELIN